

variables analysées, le Québec a connu un progrès seuls les abonnements aux périodiques, le nombre de volumes acquis et la subvention gouvernementale ont marqué un fléchissement par rapport aux années précédentes. Bien plus, si l'on retient neuf des quatorze variables étudiées, la croissance dans les bibliothèques publiques du Québec est supérieure à la croissance canadienne, c'est-à-dire à celle qui concerne la moyenne des bibliothèques publiques de tout le Canada.

Malgré tout, malgré des progrès, malgré le Plan Vaugeois, lorsqu'on situe les bibliothèques publiques du Québec en parallèle avec leurs homologues du reste du Canada, elles continuent d'afficher des résultats peu reluisants. «De dernières qu'elles étaient en 1979 (neuf variables sur quatorze), elles se retrouvent avant-dernières (sept variables) et dernières (cinq variables) en 1983» (page 68). Et les lecteurs du rapport de la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec auront constaté, par le tableau de la page 55, qu'en 1985, la situation n'avait qu'assez peu changé: les bibliothèques publiques du Québec se classaient, cette année-là, au quatrième rang pour une variable, au cinquième rang dans sept cas, au sixième et au septième dans quatre cas, au huitième pour deux variables et au neuvième rang une fois.

Le danger que peut entraîner une telle étude, quelle que soit sa valeur et son exactitude scientifique, et même peut-être à cause de cela, c'est de susciter une vague de découragement, de démobilisation, d'une béate contemplation d'un nirvana documentaire. Et nous nous réjouissons que les membres de la Commission Sauvageau, après avoir bien établi la situation peut reluisante des bibliothèques publiques québécoises, n'ait pas perdu trois lignes de leur rapport en stériles jérémiades. Au contraire, prenant acte de cette situation, ils proposent de bâtir un réseau solide de bibliothèques publiques, ils élaborent un plan et recommandent des moyens positifs d'y parvenir.

Cette étude aura sans doute été utile d'abord aux directeurs des bibliothèques publiques, membres de l'ADIBIPUQ. Elle a peut-être aidé à obtenir la mise sur pied de la Commission Sauvageau, à qui elle a sans doute également été fort utile. Ce rôle de déclencheur n'est probablement pas son moindre mérite. Car, elle est remarquable à bien des égards.

Jean-Rémi Brault
Archives nationales du Québec
Montréal

Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada. Littérature québécoise et cinéma. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, hiver-printemps 1986.

Ce numéro spécial consacré au rapport entre littérature québécoise et cinéma comprend diverses études et notes (je n'ai pas bien compris la structure du numéro qui fait paraître sous la rubrique «Notes» des études de films semblables à celles que l'on trouve sous la rubrique «Études», et sous la rubrique «Études» des articles qui n'ont rien ou très peu à voir avec la relation entre la littérature et le cinéma), dont une majorité traite de l'adaptation au cinéma de romans québécois. On y trouve également un article sur la critique comme écriture, des études sur deux romanciers-scénaristes ainsi qu'une filmographie qui répertorie les films dans lesquels les Indiens sont représentés et une bio-filmographie sur le rapport «cinéma et littérature au Québec». S'ajoutent à cela une rubrique des thèses présentant «quelque intérêt pour l'histoire littéraire du Québec et du Canada», des comptes rendus de livres ainsi qu'un document sur Jacques Ferron, le tout dans un désordre qui surprend. Nous ne tiendrons compte ici que des articles et documents se rapportant au thème du numéro: «Littérature québécoise et cinéma».

L'adaptation de la littérature au cinéma est, presque depuis les débuts du cinéma, une source intarissable de malentendus. Les problèmes qu'elle pose semblent résister à toute analyse et, partant, demeurent irrésolus. Ce n'est pas encore aujourd'hui d'ailleurs que l'on trouvera même une ébauche sérieuse de réponse à ces problèmes. En effet, la livraison de ce numéro spécial (hiver-printemps 1986) sur la littérature québécoise et le cinéma dans la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada* ne fait pas avancer d'un iota la recherche dans ce domaine. Je m'explique.

Savoir si le cinéaste doit demeurer fidèle au romancier et dans quelle mesure il le doit, est une question ancienne. Savoir s'il doit rester fidèle à l'esprit du texte plutôt qu'à sa forme, ou vice-versa, a déjà fait l'objet de nombreux débats. Comprendre ce qui dans l'adaptation cinématographique fait d'un roman un film original sans pour autant renier le roman, semble être impossible à cerner.

Où donc réside la difficulté pour les chercheurs de résoudre un tant soit peu un problème qui semble en intéresser un si grand nombre? Probablement dans le refus de théorisation dudit problème. En effet, la plupart des études sur l'adaptation cinématographique d'oeuvres littéraires se résument ni plus ni moins qu'à des